

B2. La rive gauche d'Eynesse à Saint-Jean-de-Blaignac

+ -

Légende

 Limite franche d'unité de paysage

 Limite progressive d'unité de paysage

 Urbanisation

 Zone d'activités

 Eaux de surface

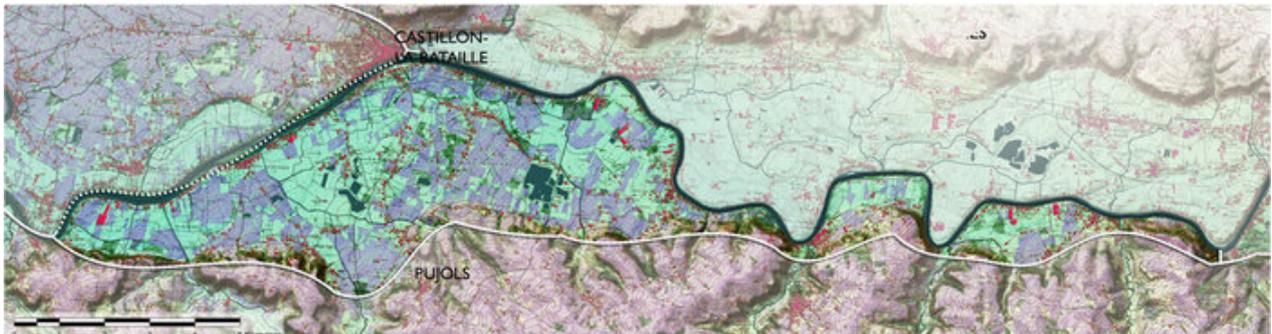
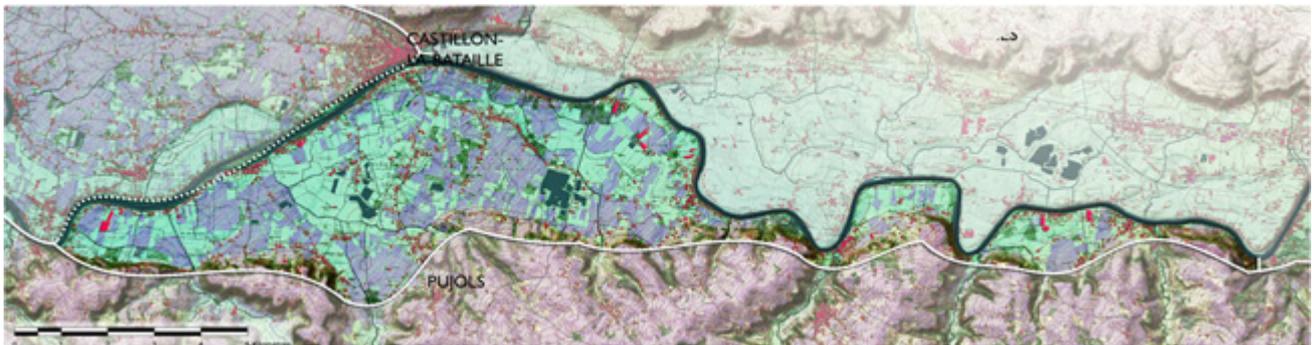
 Forêts et autres structures arborées

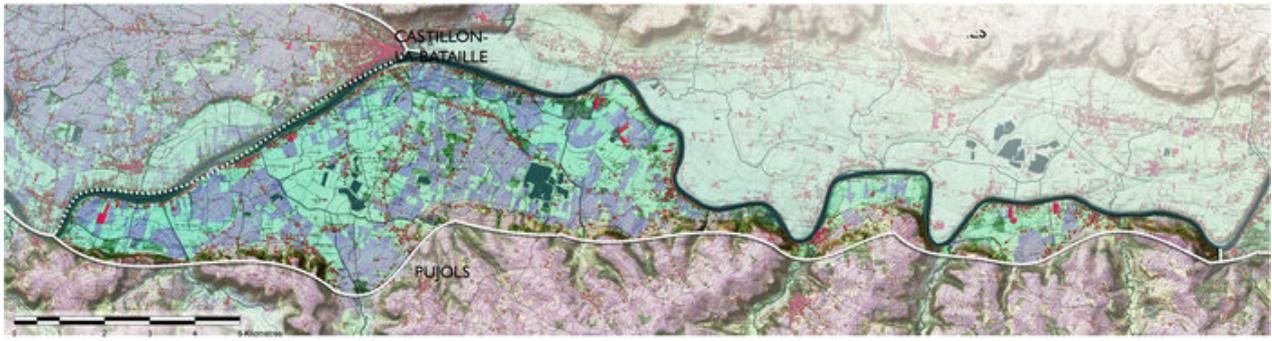
 Vignes

 Courbes de niveau

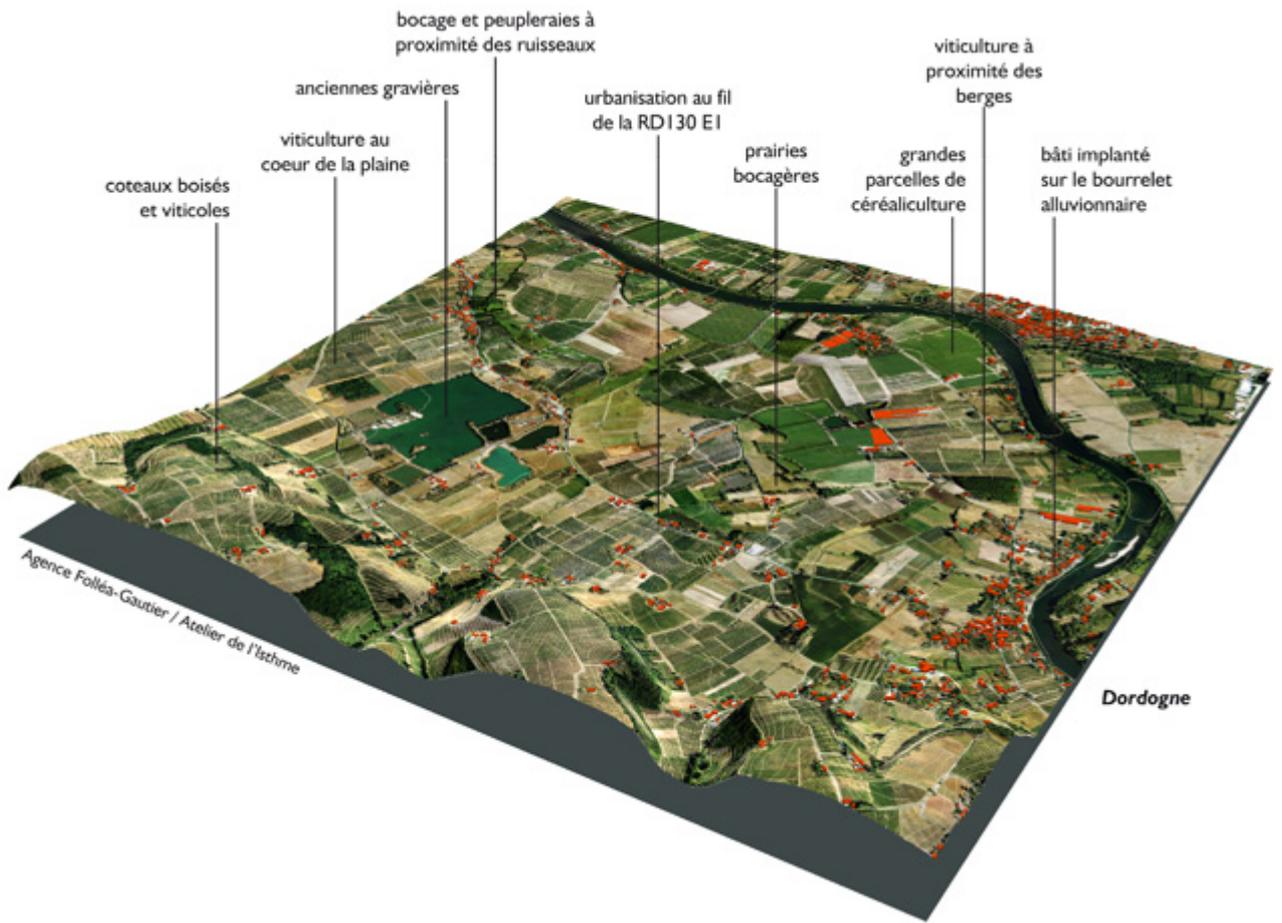


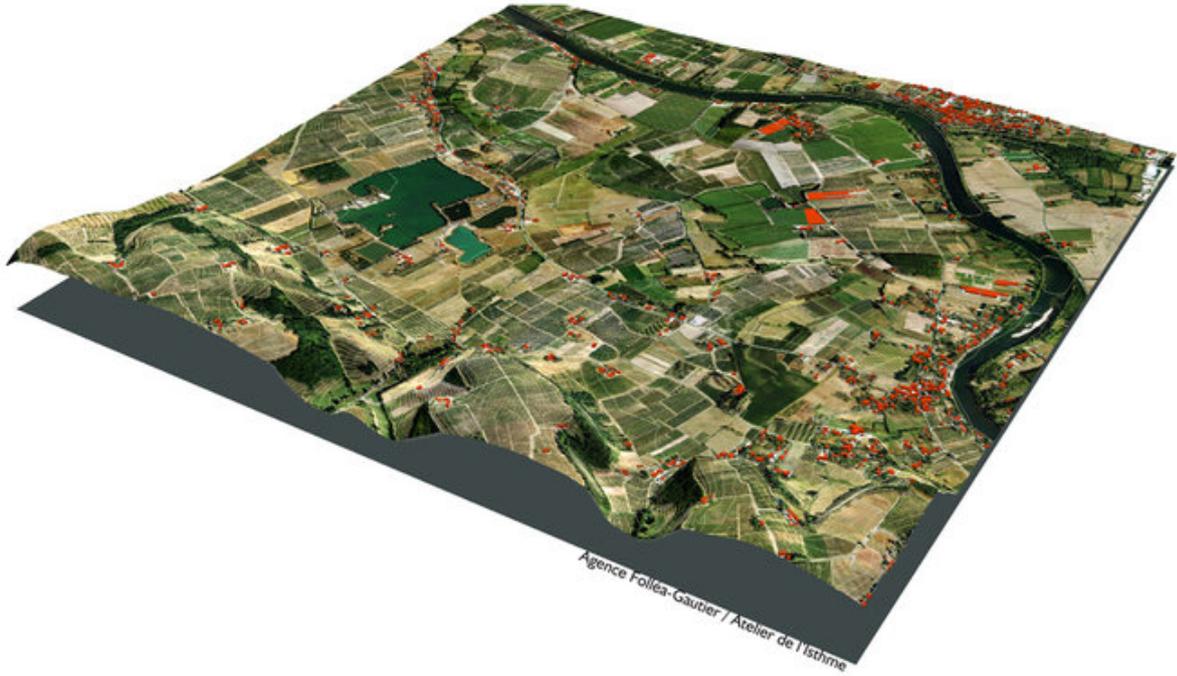
données sources : IGN BD Alti - BD Topo - BD Carthage - scan25





+ -





Agence Folles-Gautier / Atelier de l'Isthme



Agence Folles-Gautier / Atelier de l'Isthme



En amont de Castillon-la-Bataille, c'est la rivière qui matérialise la limite entre Gironde et Dordogne : la rive gauche, girondine, se glisse au pied du coteau de l'Entre-Deux-Mers, évoluant d'une peau de chagrin à une large plaine au fil des méandres. L'occupation du territoire s'adapte à ces profils changeants, offrant différentes configurations au long de ce tronçon de vallée, qui s'étend sur 25 km d'est en ouest. Le lit majeur de la Dordogne prend de l'ampleur vers l'ouest : d'à peine 3 km de large au niveau de Sainte-Foy-la-Grande, il atteint le double en arrivant à Castillon-la-Bataille - laissant la plaine de Mouliets-et-Villemartin s'installer - mais les coteaux restent très présents tout au long, délimitant clairement l'emprise de la vallée. L'urbanisation se limite à quelques villages (Civrac-sur-Dordogne, Flaujagues, Pessac-sur-Dordogne, Eynesse) et aucune route importante ne traverse cette unité.

Une occupation humaine très contrainte par la morphologie



Entre le coteau boisé abrupt et la Dordogne, la route trouve à peine la place de se glisser - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

De Sainte-Foy-la-Grande à Flaujagues, presque aucun recul ne se dégage par rapport à la rivière : quelques poches de terres, encadrées par de petits méandres, s'ouvrent sur à peine 1 km, tandis que partout ailleurs, le coteau plonge directement dans le cours d'eau.



Les pentes plus douces du pied de coteau sont occupées par la vigne ; en contrebas, la Dordogne reste invisible derrière sa ripisylve - Eynesse

crédits : Agence Folléa-Gautier

Les versants sont le plus souvent boisés, trop raides pour être exploités autrement, mais quelques piémonts ont pu être plantés de vignes là où la pente est praticable.



La route descend vers le fond de vallée derrière la ferme - Eynesse

crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans les poches de Pessac-sur-Dordogne et d'Eynesse, la plaine est partagée entre vignes, cultures et pâtures, ces dernières se développant surtout à proximité de la rivière. Quelques haies et arbres isolés achèvent de composer ces paysages, riches autant par cette variété d'usages que par leur situation, entre coteau et rivière.



Les bâtiments et les quais avec leurs larges cales forment ici un beau front sur le fleuve - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les hameaux se concentrent en pied de coteau et sur les berges, afin de laisser libre le plus d'espace agricole cultivable possible et de se protéger des inondations - grâce au bourrelet alluvionnaire ou aux rebords en dessous des versants. Cette configuration permet également le développement des activités liées à la rivière : à Eynesse et Pessac-sur-Dordogne, les anciennes cales témoignent du rôle que jouaient ces communes au sein des réseaux de transport et de commerce du vin. Ces relations construites, frontales, entre villes et rivières offrent souvent des configurations et des bâtiments intéressants.



En situation urbaine, la rencontre avec le fleuve crée des espaces précieux - Flaujagues
crédits : Agence Folléa-Gautier

La route circulant au long de ces berges, réduite au minimum, offre aussi des opportunités à exploiter. Au-delà du rideau boisé et enrichi qui la longe, la Dordogne pourrait se révéler d'avantage, retrouvant dans les perceptions des usagers la même importance que dans la constitution des paysages.



Si les extensions récentes sont bien visibles, le bâti plus ancien est plus discret, accompagné par la végétation - Eynesse
crédits : Agence Folléa-Gautier

De nombreux bosquets et haies jouent un rôle majeur dans la lecture distante des paysages : depuis les coteaux, la vigne laisse percevoir tous les bâtiments qui occupent la rive, mais l'impact de leurs silhouettes sur la composition d'ensemble est atténué par les structures végétales qui les accompagnent.



La mise en scène du château Ribebon tire parti de la proximité du fleuve - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier



Le château Vidasse s'élève au-dessus de la ripisylve - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Enfin, quelques châteaux complètent ce tableau. Souvent construits sur des terrasses en surplomb au-dessus de la rivière, ils ponctuent le parcours à travers cette unité et apportent de la variété par leurs différentes dispositions et architectures, s'imposant au milieu des boisements touffus du coteau (château Ribebon, château Vidasse...).

La plaine de Mouliets-et-Villemartin, une mosaïque agricole plus étendue



Les vignes s'étendent largement en fond de vallée et sur les coteaux - Flaujacgues
crédits : Agence Folléa-Gautier



L'association de la prairie et des vignes dessine un paysage très ouvert - Mouliets-et-Villemartin
crédits : Agence Folléa-Gautier

La plaine de Mouliets-et-Villemartin offre une vraie respiration et un large espace disponible pour l'agriculture. En effet, frôlant le coteau nord à Castillon-la-Bataille, la Dordogne laisse la rive gauche s'étaler sur plus de 4 km de large, et retrouver ainsi une surface réellement exploitable. De vastes surfaces sont dédiées à la vigne (au cœur de la plaine et tout au long de la rive) mais quelques boisements et prairies accompagnées de haies les parsèment et y apportent de la variété. C'est par contre au long des cours d'eau, petits affluent drainant tout ce terrain, que les terres labourées ou pâturées sont prédominantes, souvent accompagnées de végétaux qui animent ce paysage (haies, bosquets, et surtout les ripisylves de ces ruisseaux). Enfin, quelques vergers enrichissent la palette des cultures menées ici. Implantés au long de la berge, ils alternent avec les vastes parcelles de vigne.



Les prairies encadrent le ruisseau du Moulin - Mouliets-et-Villemartin
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les terres s'étagent sur différents niveaux, mais sans réellement s'organiser en terrasses. Les très légers vallons creusés par les ruisseaux suffisent en fait à définir des terres plus basses, donc plus humides, ce qui explique la répartition des cultures. Quelques canaux ont été creusés afin de drainer des palus supplémentaires, soulignant de leurs tracés géométriques les découpages parcellaires de la plaine. Dans ces terres humides, de larges gravières ont aussi laissé une empreinte conséquente sur le paysage : elles forment aujourd'hui de grandes pièces d'eau, cerclées d'arbres pour certaines, qui marquent fortement ces espaces.

Un urbanisme originel compact, né de la contrainte



Le cœur du village présente une silhouette bien dessinée - Eynesse
crédits : Agence Folléa-Gautier

Pris entre le coteau et la berge, les petits villages de la rive gauche (Pessac-sur-Dordogne, Eynesse, Flaujagues) sont longtemps restés compacts, regroupements denses au bord de la rivière ; mais, aujourd'hui, un habitat individuel isolé en milieu de parcelle constitue le prolongement de ces noyaux villageois.



A gauche, le bâti reste groupé, l'église soulignant la limite d'extension du village ; quelques habitations commencent à s'implanter au-delà - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le phénomène apparaît moins évident à Pessac-sur-Dordogne car la grande proximité du coteau de l'Entre-Deux-Mers a maintenu ces parcelles à une taille plus réduite. L'église, encore isolée face aux cultures à l'est du village, souligne cette plus grande concentration du bâti.



A l'est du bourg principal, quelques pavillons occupent d'anciennes terres viticoles en pied de coteau - Pessac-sur-Dordogne
 crédits : Agence Folléa-Gautier

Dans les autres cas, ces extensions urbaines récentes montrent une certaine pauvreté architecturale. Elles s'implantent l'une après l'autre au long des routes, empiétant petit à petit sur les terres cultivées ou s'implantant sur les coteaux.

+ -

CARTE DES ENJEUX A L'ECHELLE DE L'UNITE DE PAYSAGE

ENJEUX DE PROTECTION / PRESERVATION

-  Marais, bocages, prairies et autres paysages agricoles de qualité
-  Paysages d'exception à caractère naturel
-  Reliefs marquants
-  Routes-paysages
-  Coupures d'urbanisation
-  Sites bâtis remarquables
-  Patrimoine architectural et urbain

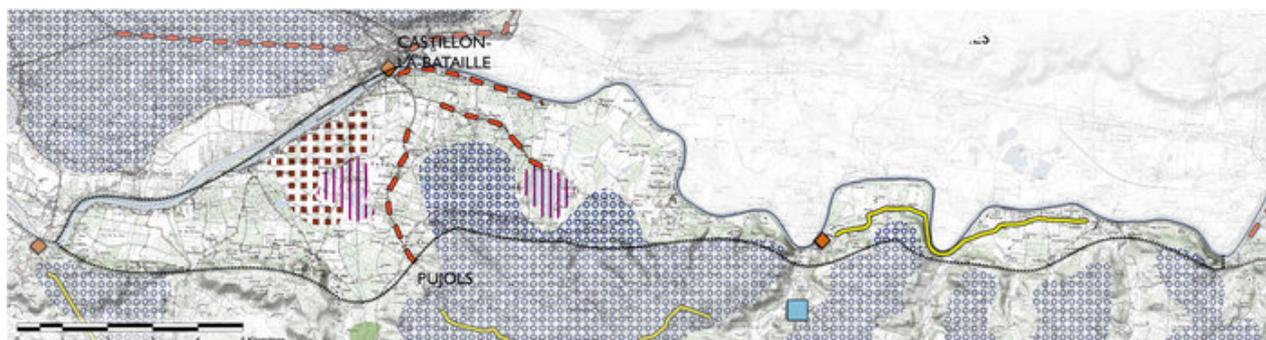
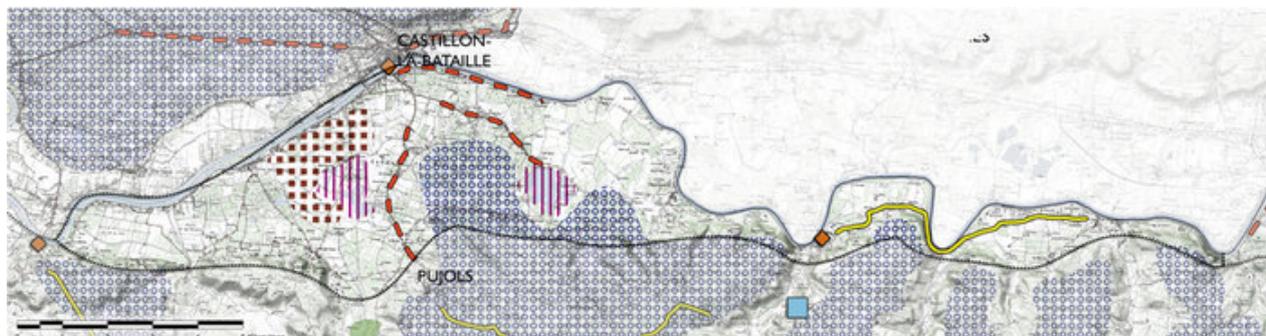
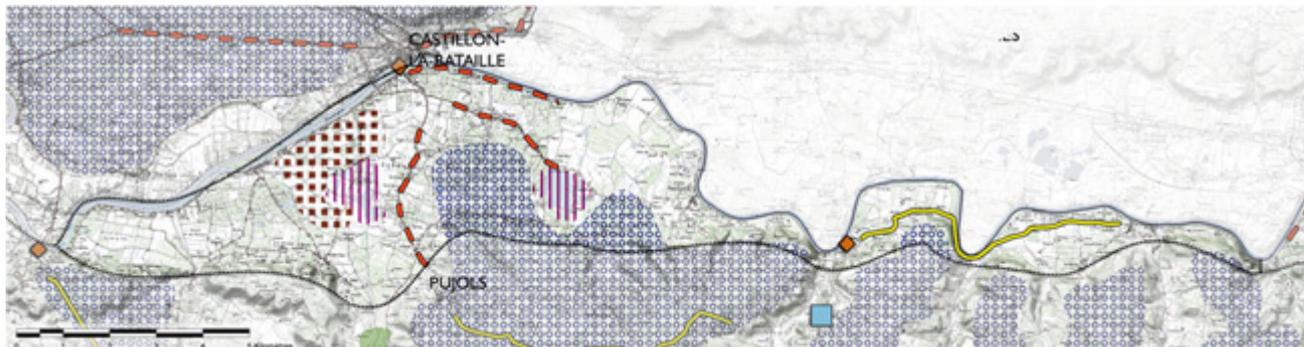
ENJEUX DE VALORISATION / CREATION

-  Paysages à dominante viticole
-  Inscription des activités industrielles dans le paysage
-  Patrimoine hydraulique (digues, canaux...)
-  Ports et berges

ENJEUX DE REHABILITATION / REQUALIFICATION

-  Zones commerciales et d'activités
-  Extensions urbaines
-  Entrées et traversées de villes et villages

-  Urbanisation linéaire
 -  Carrières et gravières
 -  Paysages de monocultures
 -  Enfrichement (coteaux, prairies, marais...)
 -  Peupleraies
-
-  Limite du département
 -  Limite d'unité de paysage



Enjeux de protection / préservation



L'implantation de pavillons déconnectés des villages a un impact dommageable sur le paysage - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Le mitage par le bâti : établissement de zones non constructibles, protection accrue des secteurs fragiles (berges, coteaux).



La ligne de fruitier complète et enrichit le paysage viticole - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les structures végétales : maintien des structures boisées et des vergers dans la plaine, maintien de la végétation accompagnant le bâti.

Enjeux de valorisation / création

Les installations portuaires : rénovation et aménagement des cales, mise en place d'accès facilités.



La Dordogne reste trop souvent invisible depuis la route - Eynesse
crédits : Agence Folléa-Gautier

Les routes sur les berges : gestion du rideau de végétation et création de nombreuses fenêtres paysagères, aménagement de circulations douces au bord de l'eau, balisage de circuits touristiques.

Enjeux de réhabilitation / requalification

Les gravières : réaménagement en espaces de naturalité ou de loisirs, amélioration de l'inscription dans les paysages.



La végétation permet une meilleure inscription de ce quartier dans le paysage - Pessac-sur-Dordogne
crédits : Agence Folléa-Gautier

L'urbanisation diluée : définition de limites strictes aux extensions urbaines, densification des espaces peu construits, plantation de bosquets en accompagnement du bâti.